

## DEC214065DAJ

**Décision portant nomination de M. Arnaud Lucotte aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)**

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Sur** proposition du directeur de l'institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** - A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, M. Arnaud Lucotte, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'IN2P3 en charge du portefeuille « Accélérateurs, Détecteurs et Technologies ».

**Article 2.** - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07 janvier 2022

Le président-directeur général

Antoine Petit

